

voisinage

assembli^a

Numéro 85
Octobre 2025



Chères locataires, chers locataires,

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour ce nouveau numéro de votre magazine. Nous avons voulu qu'il soit à la fois pratique, utile... et agréable à lire. Au fil de ces quatre pages, vous découvrirez des infos concrètes, comme l'enquête ressources, qui reste une démarche importante à effectuer. Vous trouverez aussi des coordonnées importantes à avoir à portée de main : celles de prestataires directement sous contrat, que vous pouvez contacter sans passer par assemblia : un vrai gain de temps et plus d'autonomie pour vous au quotidien.

Nous vous proposons aussi de partager un joli moment avec Odette, une locataire qui a récemment soufflé ses 100 bougies ! Un bel exemple de vitalité et de convivialité dans nos résidences. Et parce que l'avenir s'écrit avec l'énergie des porteurs de projets, vous ferez connaissance avec CitésLab, un dispositif qui accompagne les entrepreneurs dans les Quartiers Prioritaires de la Ville.

Un magazine pour tous les goûts et centres d'intérêt. Bonne lecture !

Christine Mandon

Présidente d'assemblia

Enquête ressources : votre participation est essentielle !



Chaque année en France, les bailleurs sociaux doivent réaliser une enquête ressources auprès de certains locataires et tous les deux ans, c'est une enquête en lien avec l'occupation des logements qui doit être effectuée auprès de l'ensemble des résidents. Cette année, les deux enquêtes ont lieu. Vous l'aurez compris, cette démarche est une obligation légale. Ces questionnaires permettent de vérifier que les conditions d'attribution des logements sociaux sont bien respectées. Ils contribuent aussi à garantir une gestion équitable du parc social et à répondre au mieux aux besoins des habitants.

Répondre à cette enquête est très important. Il est également important de respecter les délais de réponse. Pour cela, vous disposez d'un mois à compter de la réception du questionnaire pour le retourner, complété, accompagné des justificatifs demandés.

Afin de vous accompagner, assemblia met en place une permanence tous les matins au siège, rue Buffon.

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir l'enquête ou réunir les documents nécessaires, nos équipes sont là pour vous aider.

Vigilance... Info



Depuis quelques mois, certains locataires reçoivent de faux courriers ou e-mails leur annonçant un **changement de RIB d'assemblia** pour le paiement de leur loyer : ces messages sont frauduleux et visent à détourner vos règlements.

Nous vous rappelons **qu'aucun changement de coordonnées bancaires ne doit être pris en compte** sans vérification auprès de votre gardien ou du service relation clients au 04 73 98 28 98.

N'effectuez aucun versement sur un nouveau RIB tant que vous n'avez pas reçu de confirmation officielle de la part d'assemblia.

Votre vigilance est essentielle pour éviter toute perte financière.

Bien vivre dans mon logement

Place aux informations pratiques pour gagner du temps au quotidien et mieux vivre au sein de votre logement.



Avec vos contrats : entretien et dépannage assurés !

Si l'entretien courant de la robinetterie, du chauffage individuel et de la ventilation mécanique contrôlée (VMC) sont théoriquement à la charge du locataire, assemblia a fait le choix de souscrire des contrats afin d'assurer un entretien au meilleur coût possible.

Grâce à votre participation de quelques dizaines d'euros par an, vous bénéficiez des services d'entreprises spécialisées sur ces équipements.

- + Ces contrats comprennent une visite régulière de contrôle
- + Vous pouvez aussi solliciter le prestataire en cas de dépannage
- + Ces contrats s'appliquent sur les installations sanitaires, eau, gaz, chauffage individuel et VMC en place dans les parties communes et privatives.

Les coordonnées des prestataires sont dans le tableau d'affichage, situé dans le hall de votre immeuble.

► Une urgence en dehors des horaires d'ouverture d'assemblia ?

URGILIA assure ce service

Il s'agit de la société SOFRATEL, experte dans la gestion des urgences liées au logement. L'équipe de SOFRATEL agit conformément aux consignes d'assemblia. En fonction de votre appel, elle saura si l'intervention d'une entreprise est nécessaire et dans quels délais.

Vous avez dit urgent ? Cela désigne tout dysfonctionnement portant atteinte à la sécurité de votre immeuble et à ses habitants

Ce service est financièrement pris en charge, par assemblia, dans sa totalité.

Vous pouvez contacter URGILIA aux horaires suivants :

 **Les week-ends et jours fériés 24h/24**
Du lundi au vendredi entre 12h15 et 13h00 et de 17h00 à 8h15
au 04 43 76 09 51

► Votre contrat robinetterie



Un souci avec ma robinetterie ?

J'appelle CGMI

 **04 28 38 08 44**

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Il vous permet de bénéficier d'une intervention systématique en cas de besoin, au meilleur coût possible, soit 16,08 euros par an.

A titre indicatif, la seule réparation d'une chasse d'eau coûte environ 80 euros. Vous pouvez appeler l'entreprise prestataire pour des interventions comme le changement des joints, la réparation des robinets et chasse d'eau, le remplacement du flexible de douche...

► Actéo s'occupe de la tranquillité résidentielle.



Assemblia continue de s'engager aux côtés des autres bailleurs sociaux dans le cadre du dispositif Actéo afin de renforcer la tranquillité dans les Quartiers Prioritaires de la Ville.

- ✚ **10 agents spécialisés** sur le terrain chaque soir de 17 h à minuit (sauf le lundi)
- ✚ **Plus de 6 000 logements couverts, dont près de 4 000 logements assemblia**
- ✚ **Un numéro dédié aux locataires** pour signaler : troubles de voisinage, tapage nocturne, incivilités, non-respect du règlement intérieur des immeubles ...

Un budget annuel financé par les bailleurs sociaux (assemblia, Auvergne Habitat, CDC Habitat, Ophis) et soutenu par la Ville de Clermont-Ferrand, Clermont Auvergne Métropole, l'État.



EST ACTIF

**à Clermont-Nord, La Gauthière,
Centre-Gare, Saint-Jacques
et Fontaine du Bac.**

→ **Coordonnées dans le tableau
d'affichage de votre hall d'entrée.**

Cette action est complétée sur l'ensemble du parc immobilier d'assemblia par l'équipe des gardes particuliers assermentés.

Tous font partis de l'équipe de proximité d'assemblia et sont en mesure de dresser des procès-verbaux en cas d'infraction concernant votre immeuble ou ses parties communes.

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ?

Lorsqu'on souhaite se lancer dans un projet d'entreprise, que l'on a une idée mais que l'on ne sait pas comment la développer... Les questions sont nombreuses pour être sûr de faire les bons choix : le dispositif CitésLab a justement été créé pour cela. On vous parle business plan, étude de marché, financement, local commercial...

CitésLab s'adresse aux entrepreneurs issus ou souhaitant s'implanter dans un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV). A savoir : Saint-Jacques, La Gauthière, les quartiers Nord, la Fontaine-du-Bac et le quartier Centre-Gare à Clermont-Ferrand et Cournon le Lac à Cournon-d'Auvergne.



Votre interlocuteur : Fayçal Hamza

Alors qu'il accompagne les entrepreneurs depuis le mois de février, nous l'avons rencontré pour en savoir plus : «Les QPV sont les lieux qui comptent le plus d'idées et de créations d'entreprises en France. Bien souvent, les néo-entrepreneurs ont besoin d'aide, de conseil, d'accompagnement. Avec plus de 10 années d'entrepreneuriat à mon actif et un réseau très important, je suis depuis quelques mois à leur service. J'accompagne ou j'ai déjà aidé 90 personnes. N'hésitez pas à me contacter, je fais de l'accompagnement sur mesure et j'oriente tous mes contacts vers un ou plusieurs interlocuteurs».

✚ **Premier contact par SMS
ou via WhatsApp : 06 22 86 37 46**

CitésLab est financé par BPI France, l'Etat et Clermont Auvergne Métropole.



« Assemblia vient vous souhaiter un joyeux anniversaire ! »

Cet été, nous avons rendu visite à une locataire pas tout à fait comme les autres, car Odette venait de souffler ses 100 bougies.

Avec la complicité de ses filles, nous avons organisé cette visite surprise pour le plus grand bonheur de cette pétillante habitante. Après les présentations, ce fut l'occasion d'un temps d'échanges pour retracer la longue vie d'Odette et ses nombreux souvenirs bien ancrés dans sa mémoire.

Odette a la chance de pouvoir vivre dans son logement, qu'elle occupe depuis 37 ans ! Situé au 10^e étage, elle bénéficie d'une vue imprenable sur le Puy-de-Dôme. «J'aime beaucoup mon appartement, c'est très calme et les voisins sont gentils et serviables. Je n'ai jamais fait de réclamation à mon bailleur, je ne me plains pas», explique-t-elle. Chaque jour, ses filles lui rendent visite : un peu de ménage, quelques médicaments et les courses, car Odette cuisine seule. Et les voisins sont là aussi en soutien. Une belle rencontre, particulièrement émouvante...



Partage un toit

Notre équipe de proximité a rencontré Cécile Moreira, directrice de l'association « Partage un toit ». Un moment d'échanges autour d'une belle idée : la cohabitation intergénérationnelle.

L'occasion de revenir sur les avantages de partager son toit !

- + Pour les seniors : une présence amicale, un petit coup de main au quotidien, et une indemnité mensuelle
- + Pour les jeunes : une chambre à loyer modéré dans un cadre serein
- + Pour tous : un accompagnement humain et bienveillant.

Qui est concerné ?

- Les seniors de 60 ans et + avec une chambre disponible
- Les jeunes de moins de 30 ans : étudiants, apprentis, salariés, en reconversion...

Assemblia se mobilise pour faire connaître ce dispositif local, solidaire et humain, qui contribue à lutter contre l'isolement des aînés, tout en facilitant le logement des jeunes.

Créé en 2021 à Clermont-Ferrand, Partage 1 Toit est un service de l'association Le SIRA (Service Interdépartemental pour la Réussite des Alternants) reconnue d'intérêt général.

Connaissez-vous notre action « solidarité seniors » ?

Les locataires de plus de 75 ans vivant seuls peuvent, s'ils le souhaitent, adhérer à cette action prise en charge par nos équipes de proximité. A travers des appels téléphoniques ou des visites, il s'agit de lutter contre l'isolement des personnes âgées et de mettre en place des actions adaptées à leur situation, lorsque cela est nécessaire.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de notre service client au 04 73 98 28 98



Enquête de satisfaction 2025 : merci pour votre participation !

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont pris le temps de répondre à notre enquête de satisfaction menée en septembre. Votre avis est essentiel : il nous a permis de recueillir les réponses de 900 habitants, représentatifs de l'ensemble des locataires d'assemblia.

Ces retours nous aident à mieux identifier nos points forts, mais surtout à repérer les domaines dans lesquels nous devons progresser afin d'améliorer nos services et répondre au mieux à vos attentes.

Rendez-vous pour les résultats dans la prochaine édition de votre magazine.



Rejoignez assemblia
sur les réseaux sociaux !

14 rue Buffon - 63019 Clermont-Ferrand - CEDEX 2 - Tel : 04 73 98 28 98

www.assemblia.fr - contact@assemblia.fr

Directeur de Publication : Rachid Kander - Coordination et rédaction : Service communication

Credits photo : Adobe Stock, Assemblia, Images_Photos

Impression : Print Conseil - ISSN 1367-5394